

# Les risques psychosociaux

## Repérer et prévenir les RPS au travail

**PUBLIC CONCERNE** : Chefs d'entreprise, RH, infirmier du travail, référent ou animateur sécurité, encadrement de tous niveaux, représentants du personnel, ...

**PRE REQUIS** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis. Une bonne compréhension du français est vivement conseillée.

**OBJECTIFS** : A l'issue de cette formation, le stagiaire :

- Sait ce que sont les différentes formes de RPS.
- Est capable d'identifier les différents signaux envoyés par un salarié en souffrance.
- Connaît les différents leviers d'actions pour lutter contre les RPS.

**DUREE** : 1 jour (7 heures).

**MOYENS PEDAGOGIQUES** : présentation de diaporamas et de films au moyen d'un vidéoprojecteur, écran, tableau.

**METHODES PEDAGOGIQUES** : Exposés, diaporamas, présentation de cas concrets, études de cas, échanges d'expériences.

**MODALITES EVALUATION DES ACQUIS** : Quizz, présentation d'une étude d'un cas concret.

**DOCUMENTATION** : Support stagiaire en format numérique.

**VALIDATION** : Attestation de formation nominative (attestation d'assiduité)

## Programme

**Tour de table** : chaque stagiaire se présente et expose ses attentes par rapport à cette formation

Evaluation préformatrice

### MODULE 1 : CONNAISSANCE DU PROBLEME

- CHIFFRES CLES ET DEFINITIONS :

1. Quelques chiffres qui montrent l'ampleur du problème.
2. Les RPS, de quoi parle-t-on ?

- Le stress ;
- L'épuisement professionnel et le burn-out ;
- Le harcèlement moral et le harcèlement sexuel ;
- Les violences internes et externes.

- LES IMPACTS DES RPS :

1. Les symptômes (physiques, émotionnels et comportementaux) ;
2. Les impacts pour l'entreprise et pour la société.

- LES FACTEURS DE RISQUE :

1. Autonomie et sollicitations : définition des « profils » professionnels plus à risque.
2. Les 5 catégories de facteurs de risque.

- LA PREVENTION :

1. La réglementation.
2. Attention aux idées préconçues (vidéo : Le stress, le démasquer pour le prévenir).
3. La gestion individuelle du stress.
4. Le rôle du manager (gérer son stress et celui de ses collaborateurs).
5. La prévention collective :

- Constituer un comité de pilotage ;
- Etablir un diagnostic (présentation des différentes méthodes / avantages et inconvénients)
- Définition d'un plan d'actions et lien avec le DUERP ;
- Le suivi des actions.

**EVALUATION DES ACQUIS** : quizz



**NOS FORMATEURS:** Psychosociologue du travail. Diplômé des Universités de Nancy II et de Metz.

### NOS REFERENCES :

- FT Consultants intervient en prévention des RPS depuis 2003.
- FT Consultants accompagne ses clients en prévention des RPS au travers d'audit d'évaluation de la situation et la mise en place de plans d'actions.
- Nombre de stagiaires formés dans ce domaine par FT CONSULTANTS en 2021 et 2022 : **24 stagiaires formés.**

**UN SOUHAIT, UNE QUESTION SUR LES  
THEMES CI-DESSOUS : UN SEUL NUMERO  
(03.83.26.30.08)**

- EN SAVOIR PLUS SUR L'ACCES A CETTE FORMATION POUR UNE PERSONNE HANDICAPEE : déficience auditive, visuelle, motrice, mentale ou psychique, demandez notre référente handicap.
- EN SAVOIR PLUS SUR LE DEROULEMENT OU LE CONTENU DE CETTE FORMATION : demandez notre responsable pédagogique.
- EN SAVOIR PLUS SUR LE FINANCEMENT : demandez notre responsable commercial.

## Programme (suite)

### MODULE 2 : TRAVAUX PRATIQUES

- TRAVAUX EN BINÔME SUR DES SUPPORTS THEMATIQUES FOURNIS PAR LE FORMATEUR :

1. Découverte des supports ;
2. Réalisation d'une synthèse par le binôme des points clés à retenir (sous forme d'une fiche méthode, d'une présentation Powerpoint, ...). En outre, chaque binôme devra illustrer sa présentation d'exemples concrets ;
3. Chaque binôme présente son travail au reste du groupe ;
4. Débat / discussion avec l'ensemble du groupe.

### LES THEMES QUI SERONT TRAITES

- Les comportements managériaux dangereux ;
- Comment les managers peuvent remarquer la souffrance d'un collaborateur ;
- Que peut faire un manager de proximité face à un collaborateur en difficulté ;
- Comment les managers vivent-ils la souffrance de leurs collaborateurs ;
- Comment agir après un burn-out dans l'équipe ;
- Comment faire face aux émotions d'un employé ;
- Quelles sont les règles de comportements les plus efficaces.

### EVALUATION DES ACQUIS : Présentation d'une étude cas

### NOS ENGAGEMENTS : Suivi administratif, qualité et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction par stagiaire
- Evaluation des acquis par les stagiaires
- Fiche de présence (par demi-journées)
- Attestation formation nominative (attestation d'assiduité)

Chaque employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés comme l'expliquent les articles L 4121-1 à -5 du code du travail. Ces dispositions comprennent :

- des actions de prévention des risques professionnels
- des actions d'information et de formation
- la mise en place d'une organisation et des moyens adaptés